

Collision en vol en espace aérien non contrôlé

Aéronefs	Identification	Exploitants
ULM autogire Magni M22	26-XF	Privé
ULM pendulaire Optimum	26-TV	Privé
Date et heure ¹	Lieu	Conséquences
Mercredi 1 ^{er} octobre 2008 à 18 h 07	Montélimar (26)	Autogire légèrement endommagé Pendulaire détruit, pilote décédé

Vers 18 h 00, le pilote de l'ULM pendulaire 26-TV décolle de la piste 02 non revêtue de l'aérodrome de Montélimar. Le pilote de l'autogire 26-XF décolle quelques minutes plus tard. Des témoins observent les deux ULM volant au sud-ouest de l'aérodrome, de part et d'autre du canal du Rhône sur des trajectoires parallèles orientées au sud. L'autogire se trouve à l'ouest du pendulaire dans un secteur où le pilote du pendulaire peut avoir des difficultés à le voir compte tenu du soleil rasant.

L'analyse des données du GPS du pilote de l'autogire indique qu'à 18 h 06 min 43, celui-ci vire à gauche au cap 150° et traverse le canal du Rhône. Les ULM volent à 1 500 ft et leurs trajectoires deviennent convergentes. A 18 h 06 min 57, ils entrent en collision. Les témoins indiquent que le pendulaire part en vrille et heurte violemment le sol. L'autogire parvient à rejoindre l'aérodrome de Montélimar où il atterrit.

L'examen de l'épave montre que le rotor principal de l'autogire est entré en contact avec la partie arrière du saumon de l'aile gauche du pendulaire. L'autogire est donc probablement passé sous le pendulaire avant de le heurter. Son pilote indique qu'il n'a vu le pendulaire qu'au dernier moment et qu'il n'a pas eu le temps d'effectuer une manœuvre d'évitement.

L'ULM pendulaire n'était pas équipé de radio VHF. Son pilote avait emmené un appareil photographique. La carte mémoire n'a pu être exploitée et il n'a pas été possible d'établir s'il prenait des photos dans les instants qui ont précédé la collision.

Les deux pilotes s'étaient parlé avant le décollage, celui de l'autogire ayant proposé d'emmener celui du pendulaire qui avait décliné l'offre. Le pilote de l'autogire précise que lors de la discussion, ils ne s'étaient pas fait part de leurs intentions respectives de vol.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : vent faible et variable, CAVOK, température 20°C, QNH 1012 hPa.

Conclusion

L'accident est dû à un défaut de vigilance des pilotes lors d'un vol en conditions VMC dans un espace aérien non contrôlé.

Les conditions d'éclairage, le manque d'information mutuelle avant le décollage et l'absence de radio dans l'ULM pendulaire ont contribué à l'accident.

¹ Heure locale.